

Compte rendu de la réunion du 20 juin
Rythmes scolaires - TAP

Présents :

Elus :

Mmes Sanchez - Polte - Bautista et Michel - Mr Espinosa

Associations :

ACCA Mr Abadie - AMIE Mme Lavigne - Amicale des Aînés Mme Festi

AZAG Mme Bouteilloux - APEE et Ass Trace de soi Mme Drouère -

RCE Basket Mr Balthazar-Christine - RCE Football Mr Manas - RCE Pétanque Mr Eychenne

Eaunes Loisirs - Eaunes Environnement Durable Mr Richard -

Parents d'élèves Indépendants Mme Diogo - FCPE Mmes Gouzenes et Jeunet

Eaunes y danse Mme Mercier

Excusés : Gymnastique pour tous Mr Luvisuto - APEE Mme Amagat

1. Tour de table

2. Présentation des nouveaux rythmes scolaires

- 9 1/2 journées d'enseignement par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi et mercredi matin
- Durée maximum enseignement 5h30 par jour (durée de la demi-journée 3h30 maximum)
- Obligation pour les enseignants d'assurer 36h annuelles APC (Activités pédagogiques complémentaires)
- Mise en place de 3h de TAP (Temps activités périscolaires) hebdomadaire.
- Les APC ne concernent que les enfants rencontrant des difficultés scolaires
- Les TAP ne sont pas obligatoires : un parent peut récupérer son enfant à la fin du temps scolaires

3. Mise en place de la réforme septembre 2014 encadré par un PEDT (Projet Educatif De Territoire)

4. Recensement des activités proposées par les associations prêtent à intervenir sur les TAP

- ACCA : Découverte de la faune et la flore Eaunoise
- Eaunes y danse : stage de danse
- Eaunes loisirs : Couture, crochet, tricot, langage des signes
- AMIE : chant - éveil musical - initiation à un instrument
- Pétanque : jeux de boules
- AZAG : Cours de théâtre
- Trace de soi : Peinture expression - atelier terre- matière
- Eaunes environnement durable : l'écologie (ass L'orange bleue)
- Basket : initiation au basket

- Parents élèves indépendant Mme Diogo : Jeux d'extérieur - formation cabane, tipi en corde
- L'amicale des aînés ne souhaite pas intervenir sur les TAP
- Le RCE Football ne se prononce pas pour le moment, trop d'incertitudes, mais n'est pas défavorable à une intervention sur les TAP.
- Mme Drouère doit nous communiquer les coordonnées d'une association de Yoga et nous conseille de contacter l'association "Lire et faire lire" (atelier lecture)

5. Difficultés soulevées et questions des associations

- Eaunes y danse, Trace de soi, AMIE, Orange bleue : intervention de professeurs ou d'intervenants à rémunérer : qui paye ?
- ACCA : Doit contacter sa fédération afin d'obtenir des supports pédagogiques.
- RCE Pétanque : Cours de pétanque uniquement pour les élémentaires.
- FCPE - APEE : les activités TAP peuvent elles déborder sur le temps CLAE du soir.
- l'ensemble des associations soulève la difficulté des horaires : bénévoles et intervenants travaillent entre 16 et 17 h. Par ailleurs ils demandent si les activités peuvent déborder sur le temps CLAE
- Demande d'obligation pour un enfant inscrit à une activité et la poursuivre
- Comment procède t'on si un enfant inscrit à une activité doit suivre une APC ?
- Les enfants seront ils encadrés par un animateur sur chaque activité
- Combien d'enfants un intervenant devra t'il gérer en même temps ?
- Un animateur peut il être détacher pour amener les enfants aux activités sportives ou culturelles après 17h
- Un transport en bus est il prévu pour accompagner les enfants au complexe sportif ?
- Un parent d'élève peut il intervenir sur un TAP pour mener une activité (lecture, cuisine, arts plastiques etc...)
- Y aura t'il une participation financière par la CAM ?

20h00 fin de séance.